

## Compte-rendu : Comité Directeur du 02 mai 2022

Date de création	04 mai 2022
Auteurs	Nathalie Charbonneau
Approbateur	Francis Hervé

### Ordre du jour :

- 1 – Infos du Président
- 2 – Administratif
- 3 – Ressources humaines
- 4 – Finances
- 5 – Sportive
- 6 – Infos CTD
- 7 – Tour de table

**Présents :** M. MENAGER, F. HERVE, B. GAUSSERAN, F. CARDOSO, J. FOGEL, JP. GOULET, L. HUARD, J. LELANDAIS, M. WARZEE, L. THEPAUT, P LAPIERRE, K. TRIVOIRE, A BRIELLES, M. GAUTIER. O. MODAT, P. HUET, P CHATEAU, P. GAUDEMER, C. LEROY, J. GUY, T ETIENNE,

**Excusés :** JC. FOUCRIT, F. BEAUDRON, T. BIGNON, A. GODEAU, J. ALLUSSE, K. TRECUL, M. VIGNERON.

**Invités :** N. CHARBONNEAU, G. TESSIER, C. LEROUX, J.R CHEVALLIER, S. BUFFET.

**Absent :** D. GIRARD, F. RUFFLIN,

### Point 1 : Infos du Président

- Statistiques au 01/05/2022 (1415 jeunes)

	2021/2022	Fin 2020/2021	Fin 2019/2020
Hommes	2197	2032	2758
Femmes	469(16.72%)	324 (13.75%)	444 (13.86%)
Promo	1215	817	1232

Tradi	1590	1539	1970
Total	2805	2356	3202

	Année N	Année N-1	Écart	Année N-2	Écart
<b>Ligue</b>	<b>17748</b>	<b>16111</b>	<b>10.2%</b>	<b>20721</b>	<b>-14.3%</b>
CD 44	6056	5467	10.8%	7074	
CD 49	3343	3130	6.8%	3990	-16.2%
CD 53	2352	2139	10%	2812	-16.4%
CD 72	<b>2805</b>	<b>2356</b>	<b>19.1%</b>	<b>3202</b>	<b>-12.4%</b>
CD 85	3192	3020	5.7%	3674	-13.1%

- Courrier du Président de la Fédération Française de Tennis de Table du 13 avril 2022
  - 150 423 licenciés soit - 20 490 licences
    - ✓ (-12%) par rapport à 2020
    - ✓ (+23.4%) par rapport à 2021
    - ✓ (- 16 801) licences traditionnelles par rapport à 2020
      - ❖ Incidence sur les finances
  - Agence Nationale du Sport
    - ✓ Enveloppe de 1 858 600€
      - ❖ 50% pour les clubs (3 dossiers en Sarthe)
  - Kit de communication personnalisable
    - ✓ Renouvellement de l'offre gratuite, délai 31 mai
  - Opération **Ping Tour Terre de Jeux** avec le COJO. La caravane du tennis de table s'arrêtera dans **25** villes entre les mois de mai et août 2022.
  - La campagne de recrutement des 40 000 Volontaires Olympiques et Paralympiques a commencé ([mickael.mevellec@fft.email](mailto:mickael.mevellec@fft.email))
  - SPID V2. Webinaire fin avril ... pour faire un point d'avancement
- Autre information
  - Relance du Pass Sport (50€)
- Echéances à venir
  - Conseil de Ligue: 06 mai à Nantes
  - Réunion des présidents:
  - AG du comité le 03 juin à La chapelle St Aubin
  - Grand Prix des Pays de La Loire: 4 et 5 juin à Le Mans Sarthe TT
  - AG Ligue: 24 septembre 2022 à Pornichet.

## Point 2 : Administratif

- Assemblée générale du comité départemental

Aura lieu à l'espace culturel l'orée du bois, 161 rue de l'Europe, 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN le vendredi 03 Juin 2022 à 20h.

- Michel Vigneron et Michel Ménager ont visité la salle avec un salarié de la collectivité, un dirigeant et le salarié du club de la Chapelle st Aubin. Profitant de cette visite nous avons parcouru l'ensemble du cahier des charges, fait un point sur le matériel à mettre à disposition (sono, écran de télé etc...) et l'organisation de cette AG (pointage des clubs, la presse, le vin d'honneur, la table des personnalités etc...).

Très belle salle avec gradins et très bien équipée.

- Les différents rapports sont demandés pour le 16 mai 2022 impérativement pour que Kévin travaille sur le power point.

Ordre du jour

**20h00** : pointage des Clubs.

**20h30** : Assemblée Générale ordinaire

- Accueil par le Président du comité.
- Accueil par le Président du club.
- Accueil par Monsieur le Maire ou son représentant.
- Allocution du Président.
- Rapport du Secrétaire Général.
- Rapport du Trésorier et branche partenariat.
- Rapport du CTD
- Rapport des responsables de branches (développement, compétition, formation et arbitrage).

PAUSE

- Statistiques des clubs présents.
- Etude des vœux.
- Allocution des personnalités présentes.
- Election des délégués.
- Vin d'honneur.

-----  
Le vote par procuration n'est pas autorisé.

Cet ordre du jour est validé à l'unanimité.

- Mise à disposition dans les clubs

	Saison 2020/2021	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023	
Nombre de clubs	23	23	26	Pour le moment pas de solution pour: Changé St Pavace/Neuville
Nouveaux clubs	X	2	4	
Clubs en moins	5	2	2	
Volume horaire	49h45	49h45	57h35	

Tous les clubs satisfaits ?	Oui	Non : Passage d'Asse le Boisne par PSL	Non : proposition passage Asse-le- Boisne et Mezières par PSL  Même tarif que le comité	Maresché Fit Ping  Attente de réponse pour changement d'horaire : Coulaines
-----------------------------	-----	--	---	---

Les heures vont être réparties sur 4 éducateurs du comité et sur un éducateur de PSL (Kévin - Corentin – xxxxx – xxxxx + 1 éducateur Psl).

Le planning des éducateurs et la réponse aux clubs se feront vers la fin-mai après recherche de solutions pour les clubs non satisfaits actuellement.

Un tableau de suivi sera réalisé par Corentin pour chaque éducateur du comité pour leur mise à disposition respective

- Nombre d'heures avec les recettes qui en découlent
- Total des charges en déplacement de l'éducateur

### Point 3 : Ressources humaines

- Pour la prochaine saison

- Pour répondre aux demandes des clubs nous prévoyons 2 recrutements d'éducateurs pour la saison prochaine et en complément un éducateur sous contrat avec PSL sera pris pour 3h/semaine.

- Une offre d'un contrat d'apprentissage sur 35h / semaine sera proposée pour une formation d'un DEJEPS sur 2 ans – La formation en présentiel se déroulant pendant les vacances scolaires – l'éducateur travaillera sur sa formation le matin (en visio ou sur ses projets) et sera opérationnel pour les mises à disposition en fin de soirée.

Nous allons déposer un dossier d'aide de l'état pour ce contrat d'apprentissage courant mai (une aide de 8 000€ pourra être accordée pour les 2 années de formation)

- Une offre pour un contrat de 30h en CDI sera également proposée.

Nous avons déposé une demande d'aide de l'état pour ce contrat 1 jeune / 1 solution : en attente de validation (une aide de 10 000€ pourrait être accordée).

- Assurance comité départemental

Suite à un vol dans une voiture d'un éducateur j'ai fait un point sur nos contrats d'assurances

Ce sinistre n'a pas pu être pris en charge par nos différents contrats d'assurance ou le contrat personnel du salarié (évaluation du vol à 340€ environ).

Contrats actuels :

- Maif : contrat association avec la fédération française de tennis de table couvrant surtout le corporel

- Maif : contrat auto-mission pour nos salariés et un élu (président)

- MMA : contrat couvrant le matériel dans nos locaux (bureaux et aire de stockage au sein de la maison des sports ainsi que le matériel stocké au gymnase Jean Rondeau à Champagné).

Demande d'un contrat couvrant le vol dans les véhicules de nos salariés lors de leurs missions professionnelles.

- Maif : proposition faite mais avec une franchise de 720€ et un plafond de 4 000€ pour les biens transportés dans un véhicule et l'assurance de tous nos locaux actuels.

Montant à 653,18€

- MMA : proposition de revoir notre contrat actuel en incluant le vol dans un véhicule  
Contrat actuel 812€ et nouvelle proposition à 703€ en incluant le vol dans un véhicule.  
Pas de franchise.

Vote pour le choix de l'assureur pour une couverture en cas de vol dans un véhicule.  
La proposition des MMA est retenue et votée à l'unanimité.

#### **Point 4 : Finances**

- Tarif des licences.

Nous vous proposons de geler le prix des licences (part comité) pour la saison 2022/2023.

Le Président de la Ligue prend la parole et informe que la Ligue augmentera sa partie sur les licences seulement (décision prise en conseil de Ligue vendredi), autres tarifs gelés. Et nous indique que la FFTT augmentera ses tarifs pour la saison 2023/2024.

Proposition soumise au vote : 11 voix pour le gel, 3 voix pour la révision et 4 abstentions.

Résultat : gel du prix des licences.

- Tarif des mises à disposition

Nous vous proposons d'augmenter le prix de l'heure à 40€ (39€ cette saison).

Voté à l'unanimité.

#### **Point 5 : Sportive**

- Calendrier 2022/2023

Est présenté aux membres du comité directeur et validé.

Sera envoyé par Nathalie aux clubs demain par mail.

- Modification des règlements 2022/2023

#### **TOPS SENIORS ET JEUNES**

##### **Samedi après-midi : Les tableaux jeunes sont mixtes**

- TOP 6 JUNIORS A (Garçons et filles)
- TOP 6 JUNIORS B (Garçons et filles)
- TOP 6 CADETS - CADETTES A
- TOP 6 CADETS - CADETTES B
- TOP 6 MINIMES A (Garçons et filles)
- TOP 6 MINIMES B (Garçons et filles)
- TOP 6 BENJAMINS / POUSSINS A (Garçons et filles)
- TOP 6 BENJAMINS / POUSSINS B (Garçons et filles)

Dimanche : 30 joueurs masculins et 18 féminines

- TOP 6 TABLEAU A : les 6 meilleurs joueurs aux points classements
- TOP 6 TABLEAU B : 6 joueurs suivants aux points classements
- TOP 6 TABLEAU C : 6 joueurs suivants
- TOP 6 TABLEAU D : 6 joueurs suivants
- TOP 6 TABLEAU E : 6 joueurs suivants
- TOP 6 TABLEAU F : les 6 meilleures joueuses aux points classements
- TOP 6 TABLEAU G : 6 joueuses suivantes aux points classements
- TOP 6 TABLEAU H : 6 joueuses suivantes

#### **CHAMPIONNAT FEMININ et VETERANS PAR EQUIPES**

**Article 2-6** : Impossibilité ou désistement

Une équipe désignée pour descendre dans une division inférieure ne peut pas être remplacée dans la division dans laquelle elle évoluait par une équipe de la même association désignée pour y monter.

### CHALLENGE DU COMITE

1-Le classement individuel pris en compte est celui de début de saison quel que soit la journée  
2-Dans une poule départage aux points rencontres, puis points parties, puis manches, puis points.  
Pour le classement général du challenge, si égalité, départage aux points rencontres, puis points parties, puis avantage aux équipes dont le classement cumulé des 2 joueurs sera le plus faible.

Journée finale : Double à la fin de la rencontre si égalité pour départage

### FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

**Compétition sur 2 jours au lieu d'un seul.**

Le samedi après-midi : H12, H15, F9 et F12

Le dimanche : H8, H10, F5 et F7

### CRITERIUM FEDERAL

#### Intégration des féminines dans les tableaux masculins

- ▶ **Article du Règlement Fédéral**
- ▶ **Art III/304 : Mixité possible à conditions que les joueurs et joueuses soient incorporés dans leur catégorie respective.**
- ▶ Pour chaque catégorie féminine, si le nombre d'inscrites en départemental est égal ou supérieur à 6, maintien de la division féminine.
  - ▶ Si le nombre est inférieur à 6, les féminines sont intégrées automatiquement dans les divisions masculines.
  - ▶ **Elles seront placées dans les divisions masculines en fonction de leur classement (points Licence)**
  - ▶ **Si plusieurs féminines sont placées dans la même division masculine, elles seront réparties de la manière suivante :**
    - ▶ **1, 2, 3, 4 féminines, elles seront placées dans une poule de 4. A l'issue de la poule, elles seront réparties dans le tableau de 16. Les parties les opposants dans cette poule permettra de désigner la montante en Région.**
    - ▶ **Si 5 féminines, placement de 3 dans une poule et de 2 dans une autre poule.**
    - ▶ **Une partie de classement finale entre les 2 joueuses les mieux classées des 2 poules désignera la montante en région.**

#### Points Critérium.

Les féminines jouant en masculin auront très peu de chance d'évoluer en D1 masculin. Si elles évoluent en D2 ou D3, les points CF ne seraient pas les mêmes que les D1 féminines.

Pour rétablir l'équité par rapport aux autres départements de La ligue, les points Critérium Fédéral D1 féminines seront réattribués manuellement par le Responsable du Critérium.

Après diffusion des convocations, si le nombre de participantes d'une division féminine venait à être inférieur à 6 joueuses par suite d'un repêchage ou forfaits, les féminines restantes seraient automatiquement versées dans la division masculine.

Proposition soumise au vote : 17 pour et 1 abstention.

### CHAMPIONNAT PAR EQUIPES SENIORS Pré régionale

- ▶ **Article 1 : Conditions de participation au championnat**
- ▶ **Article 1-1 :** Pour être autorisé à participer à la Pré-régionale, les Associations doivent Disposer de 12 licenciés au moins, disputant, effectivement, le championnat départemental par équipes (corporatif exclu). Disposer de 3 licenciés jeunes, Benjamins à Juniors le 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours disputant, effectivement, jusqu'à son terme une épreuve par équipes réservée aux jeunes (Championnat Départemental jeunes).

- **Article 1-1-1** : Toute entente entre plusieurs clubs pour constituer une équipe jeune, ne pourra être considérée comme une « équipe jeunes » pour les clubs ayant obligation de disposer d'une telle équipe. Non-participation au championnat jeune : rétrogradation de l'équipe en division inférieure en fin de phase 1 ou phase 2 si l'équipe jeune abandonne en cours de saison.

### **Proposition**

**CONDITIONS DE PARTICIPATIONS** . Toute équipe évoluant en PR doit disposer de trois (3) licenciés jeunes disputant, jusqu'à son terme, une épreuve par équipes réservée aux jeunes.

Entente : Si obligation pour l'équipe d'entente d'avoir une équipe jeune, un des 2 clubs évoluant en PR doit disposer de trois licenciés jeunes disputant, jusqu'à son terme, une épreuve par équipes réservée aux jeunes.

Question de Thierry Etienne et la sportive doit vérifier. Non votée ce soir.

Consultation des membres du comité directeur pour vote par mail sur le point suivant:

**Suppression du seuil de 12 joueurs minimum.** Modification voté à la majorité des votes exprimés.

### **CHAMPIONNAT JEUNES**

#### **Article 1 : Catégorie.**

- Le Championnat est réservé aux licenciés «traditionnels» et comprend **1 seule catégorie** de POUSSINS à JUNIORS (garçons et filles).
- Classement maximum des joueurs: 999 points (points licence au 1er juillet).

#### **Article 2 : Le déroulement du championnat.**

- Il se déroule par équipe de 3 (10 parties – 9 simples et 1 double).
- A chaque journée de championnat un 4<sup>ème</sup> joueur ne participant pas aux simples peut participer au double. (*Feuille GIRPE « Local » 3(+1) joueurs ou 3(+2) joueurs 10 parties*).
- La mixité est possible dans chaque équipe. (3 féminines sont autorisées à former une équipe).
- Les rencontres se déroulent sur 2 ou 3 tables les samedis fixés au calendrier.
- **Les heures de rencontres sont définies par les clubs RECEVANTS lors de l'inscription de l'équipe (10h00 ou 14h00).**
- Toute rencontre peut être avancée. (Demande effectuée sous Spid-monclub-Sportifs-demands de modifs) et non reculée : elle doit être jouée à la date prévue au calendrier.

#### **Article 3 : Les Poules et calendrier.**

- Les poules sont composées de 6 équipes.
- Le championnat se déroule en 2 phases.
  - o Phase 1 (5 journées), Phase 2 (5 journées) et une journée des Titres.
  - o Voir les dates dans l'annuaire départemental.
- En fonction du nombre d'équipes engagées et du classement des joueurs noté lors de l'inscription des équipes, plusieurs divisions seront créées.
- A l'issue de la phase 1, interconnexion des divisions avec Montées et Descentes.
- Le 1<sup>er</sup> de chaque poule au minimum monte en division supérieure.
- **Possibilité d'engager de nouvelles équipes pour la 2<sup>ème</sup> phase.**

#### **Article 4 : Brûlage et forfait pour chaque phase.**

- Un joueur ayant disputé **deux** rencontres, consécutives ou non, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes.
- Pour chaque phase, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> forfait : Sanction Sportive, 3<sup>ème</sup> forfait : Forfait général  
(Ne pas oublier de prévenir le Club adverse).

#### **Article 5 : La Journée finale (Attribution des Titres).**

- Elle se déroule à l'issue de la phase 2 et reste facultative.
- Elle concerne les 1<sup>ers</sup> de chaque poule.
- Chaque rencontre se déroule sur 2 tables et s'arrête au score acquis.
- Pour participer à la journée finale, obligation d'avoir disputé précédemment 2 rencontres en championnat dans l'équipe concernée lors de la phase 2.

#### **Article 6 : Divers**

- La présence d'un responsable adulte du club recevant est obligatoire dans la salle pour des raisons évidentes de sécurité.
- Les feuilles de rencontres sont exclusivement faites avec le logiciel GIRPE par le club recevant et doivent être remontées avant le LUNDI MIDI.
- Les droits d'inscriptions figurent dans le dossier administratif.

Nouvelle formule du championnat jeunes votée à l'unanimité.

#### **Point 6 : Infos CTD**

- STRUCTURE REGIONAL ASSOCIEE Le Mans Sarthe Académie

Validation des candidatures joueurs extérieurs pour 5 places.

Actuellement 4 joueurs en 2021-2022.

#### **3 nouveaux postulants pour 2022-2023**

Une candidature retenue (Enzo Bruneau B2 Foulletourte), 2 non retenues (Deshaies Emma Maresché C1 et Quentin Girard La Suze J1)

Pour la saison prochaine 5 joueurs extérieurs sélectionnés,

- Joubert Gabin (Arnage) J1
- Gautier Constance (Arnage) J1
- Desailly Simon (St Jamme) C1
- Menager Chloé (Mamers) M2
- Bruneau Enzo (Cerans Foulletourte) B2

La saison prochaine effectif de 15 joueurs seront sur la structure LMSA, dans l'attente d'un joueur supplémentaire puisse le Pôle de Nantes est sur un remaniement, suppression d'un entraîneur au pôle (raison économique et une note d'orientation fédérale), les juniors ne seraient plus conservés.

Une réunion ETR d'explication sur ce sujet est programmée lundi prochain entre Techniciens CTD et présidents de comité pour connaître réellement les orientations de la ligue à ce sujet.

- Qualification aux Championnats de France Jeunes.
- 3 joueurs qualifiés en Minimes Juniors à Agen 30 avril /1 mai :**



- ✓ Bureau Clémence (LMSTT)
- ✓ Fontaine Eva (LMSTT)
- ✓ Wibaux Emma (LMSTT)

☐ **5 Joueurs qualifiés en Benjamin cadets :**

- ✓ Wibaux Emma (LMSTT)
- ✓ Eva Fontaine(LMSTT)
- ✓ Gorce Clémentine (LMSTT)
- ✓ Gautier Constance (Arnage)
- ✓ Ouvrard Lucie (La Flèche)
- ✓ Grison Jodie remplaçante (LMSTT)
- ✓ Joubert Gabin remplaçant (Arnage)
- ✓ Couet Marie Charlotte Remplaçante (LMSTT)

• Stages

- Bilan Stage Pour tous: 2ème semaine d'avril stage complet 24 inscrits avec le dernier jour à Papéa avec animation. (Bilan 1310 euros -100 au prévisionnel)
- Stage club: Téléché et annulation Sillé-le-guillaume
- Stage Sra sélection 18 joueurs bilan (658 euros).

☐ **En prévision**

- La communication est lancée pour les stages été:

- lundi 11 au mercredi 13 juillet 2022

- Lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022

- Stage de reprise dernière semaine Aout du 22 Aout au 26 Aout, le comité proposera une journée par secteur (Sille le Guillaume, La Flèche, La Suze, Mamers, Villaret).

- Tournée d'été 3 semaines juillet avec le Cdos

• Evènement Circuit Décathlon à Spay 14 Mai 2022

☐ **Vendredi 13 Mai 2022**

Tournoi ouvert au promotionnel et Non licencié à 20h00.

☐ **Samedi 14 Mai 2022 de 9h30 à 18h15**

- Circuit décathlon pour toutes les catégories sur le même lieu.

- Animation Ping Tour (Dark Ping, Casque VR, Free Ping Teq-Ball etc.)

q Présence de Emmanuel Lebesson 13h30 à 18h30

q Présence de Paul Gauzy 10h00 à 18h30.

q Séance de démonstration et d'échange avec les joueurs

q Démonstration de 17h00 à 18h00.

• Olym Ping Kid samedi 18 juin 2022 Le Mans Sarthe

**Journée de promotion**

**Ouvert pour les catégories :**

- Poussins – benjamins
- Licence promotionnelle et traditionnelle
- Ateliers et Compétition

• Accompagnement clubs.

➤ Visite du club de Fercé jeudi pour la continuité du club (Avenir club).

➤ Visite du club Téléché St Ouen pour (avenir du club)

➤ Rencontre pour la Création du club (Cheminot) Nouvelle création pour la saison 2022-2023.

• Animation

- Journée Evasion au stade MMA 22 juin 2022
- Journée Olympique avec le Cdos et LBN 30 juin et 1 juillet.

- Opération FESTI Ping 9 candidatures, avec des clubs sont inscrits à Kid Ping 2024 opération ligue.

06-mai	Spay
17-mai	La Suze
30-mai	St Jamme
31-mai	St Jamme-Montbizot
13-juin	SOM
20-juin	St Jamme
4 ou 5 juillet	Arçonnay
30-juin	St Cosme en vairais
30-juin	Loué
01-juil	Loué

### Point 7 : tour de table

- Arbitrage

Saison compliquée pour trouver des JA ainsi que des arbitres.

- Développement

- **Dossier ANS transmis :**

Projet n°1 : Recrutement et fidélisation des jeunes

Projet n°2: La féminisation

Projet n° 3 : La formation

Projet n° 4 : Soutien aux clubs

Olivier remercie Francis et Guillaume.

- **Ping en extérieur** : Projet à définir en partenariat avec les communes
- **Reconnaissance des bénévoles** : test Soirée des Trophées à Sillé
- **Développement du Ping VR**

- Kimberley a échangé avec les joueuses lors de la dernière journée de championnat féminin sur le changement de formule de ce championnat. Et va faire un sondage auprès des clubs.
- Fort succès du challenge Evelyne Rouillon. Un chèque de 1628,65 € sera transmis à la Ligue contre le cancer.

- Corentin enverra un mail aux clubs demain matin pour le kit développement du comité (seules les banderoles seront prises en charge)

- Simon Buffet, chargé de développement à la Ligue

Fait le tour des 5 comités pour expliquer ce que la Ligue fait en matière de développement, par exemple Ping Kids 2024 (avec Fabrice Davis), la tournée de printemps (accompagner et soutenir les clubs pour des non licenciés). Voir sur leur site rubrique pratiques.

Se tient à disposition des comités et des clubs pour d'éventuels renseignements.

Premier pas pongiste : le comité renouvelle son aide de 0,50 cts par inscrit.

Été Ping par la FFTT.

- Jean-René, Président de la Ligue

Perte de 3000 licenciés (licences tradi). Objectif est de revenir au chiffre avant covid. Nombre de féminines s'élève à 14% (en dessous de la FFTT).

Changement de politique au niveau du Creps et pôle espoirs (plus de juniors à venir) donc plus de lycéens mais que des collégiens.

Une seule entrée au pôle France saison prochaine (Axel Bossis).

Championnat de France Seniors en Vendée fin juin 2022. Les présidents de clubs seront invités le vendredi soir.

Remerciements à Francis de son invitation ce soir au comité directeur.

Fin de la réunion à 22h25

### **Rappel des décisions**

- Vote ordre du jour AG comité (Point 2)
- Vote assurance comité (Point 3)
- Vote gel tarif licence (Point 4)
- Vote tarif MAD (Point 4)
- Vote C.F. intégration des féminines (Point 5)
- Vote nouvelle formule championnat jeunes (Point 5)